

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 271

22 – CÔTES-D'ARMOR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-BRIEUC

Ventes et cessions

316 548 965 RCS Saint-Brieuc.

SCEMBE.

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.

Capital : 233200.00 EUR.

Adresse : Zone Artisanale de Kerjoly, 22320 Le Haut-Corlay.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : VERANDALINE HOLDING Société par actions simplifiée Au capital de 2.000.000 Euros Zone artisanale de Kerjoly – 22320 LE HAUT CORLAY RCS SAINT-BRIEUC 789 947 496 & SCEMBE, Société par actions simplifiée, au capital de 233.200 Euros, LE HAUT CORLAY (22320) – Zone artisanale de Kerjoly, RCS SAINT-BRIEUC 316 548 965 Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 20 novembre 2023, les sociétés VERANDALINE HOLDING, Société par actions simplifiée, au capital de 2.000.000 Euros dont le siège social est situé à LE HAUT CORLAY (22320) – Zone artisanale de Kerjoly, immatriculée sous le numéro 789 947 496 RCS SAINT-BRIEUC, et SCEMBE, Société par actions simplifiée, au capital de 233.200 Euros, dont le siège social est situé à LE HAUT CORLAY (22320) – Zone artisanale de Kerjoly, immatriculée sous le numéro 316 548 965 RCS SAINT-BRIEUC,, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SCEMBE par la société VERANDALINE HOLDING. Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 3.704.109 Euros Passif : 2.853.556 Euros Actif net apporté : 850.553 Euros S'agissant d'une fusion simplifiée à l'envers, la fusion-absorption de la société SCEMBE ne donnera pas lieu à une augmentation du capital social de la société VERANDALINE HOLDING. L'opération de fusion-absorption projetée aura un effet rétroactif au 1er janvier 2023. En conséquence, toutes les opérations effectuées depuis le 1er janvier 2023 par la société SCEMBE jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme accomplies par la société VERANDALINE HOLDING. La société LINE SERVICES sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion et ses titres seront annulés. Conformément aux dispositions de l'article L 236-6 du code de commerce, le projet de traité de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de SAINT BRIEUC le 20 novembre 2023, pour chacune des deux sociétés. Les créanciers, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions prévues par les articles L 236-14 et R 236-8 du code de commerce. Pour avis.